

NoContest

LA PREUVE NUMERIQUE POUR TOUS. IMMEDIATE, CERTIFIEE, INCONTESTABLE.

Dans une société où un simple désaccord peut dégénérer en contentieux, la capacité à prouver devient essentielle. Longtemps réservée à des démarches complexes ou coûteuses, la preuve officielle entre aujourd'hui dans une nouvelle ère celle de No Contest : instantanée, accessible, numérique.

No Contest propose une application simple destinée aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels pour réaliser des constats et créer une preuve numérique juridiquement valable, depuis son smartphone. C'est un outil pensé pour le quotidien, pour prévenir autant que pour protéger.

«Ce que nous proposons avec No Contest, c'est un nouveau rapport à la preuve : immédiat, certifié, opposable. Plus besoin d'attendre qu'un conflit éclate pour commencer à se protéger.» expliquent Brice Gallon, CEO et Niels Gavoille, COO

UNE APPLICATION QUI SERT LE RÉEL

Disponible sur iOS et Android, l'application No Contest permet de prendre des photos ou vidéos, les horodater, géolocaliser, chiffrer et stocker automatiquement. Chaque preuve est certifiée et peut être utilisée comme élément juridique recevable.

Les constats peuvent être archivés à titre préventif ou générés à chaud en cas de litige. Un dépôt optionnel chez huissier complète le dispositif pour les situations les plus sensibles.

L'application est utilisée au quotidien par exemple par :

Un **artisan** qui documente l'avancement d'un chantier

Un **constructeur** qui constate l'affiche de permis de construire

Un **gestionnaire immobilier** pour sécuriser un état des lieux

Un **particulier** confronté à une diffamation en ligne

Ou encore un **avocat** qui constitue des preuves pour mieux défendre son client

DES CLIENTS DE RÉFÉRENCE, DES USAGES CONCRETS

Aujourd'hui, plus de **2000 clients** utilisent No Contest dans toute la France, de la TPE à la grande entreprise.

Parmi les références majeures on retrouve **Vinci Construction, Bouygues ou encore la Ligne 15 du Grand Paris** qui s'appuient sur l'outil pour sécuriser leurs chantiers, suivre les travaux et prévenir les conflits contractuels.

En outre, les **centres Leclerc** utilisent No Contest à grande échelle pour gérer leur flotte utilitaire, documenter les incidents dans les parkings ou protéger leurs zones commerciales.

NoContest

LES DOMAINES D'UTILISATION LES PLUS ACTIFS INCLUENT :

Le **bâtiment**, pour les suivis de chantiers, la prévention des malfaçons ou les interventions multiples

L'**immobilier**, pour les états des lieux, dépôts de garantie ou litiges locatifs

Les **avocats**, pour constituer des preuves pour mieux défendre leurs clients

Le **transport et la logistique**, pour encadrer les livraisons ou constats de dommages

Et côté particuliers, l'application est de plus en plus utilisée face aux **conflits de voisinage**, aux situations de **cyberharcèlement** ou **d'atteinte à la réputation**.

CÔTÉ TARIFS

No Contest mets en avant trois offres :

Offre grand public qui permet d'utiliser l'application pour un cas unitaire.

9,90 € : constat numérique certifié

99 € : constat + dépôt huissier

Inclut 25 photos et 2 vidéos de 30 secs

Offre Pro – par abonnement

29,90 € / mois : constats illimités

Dépôt huissier : **70 €**

Jusqu'à 80 photos et 5 vidéos

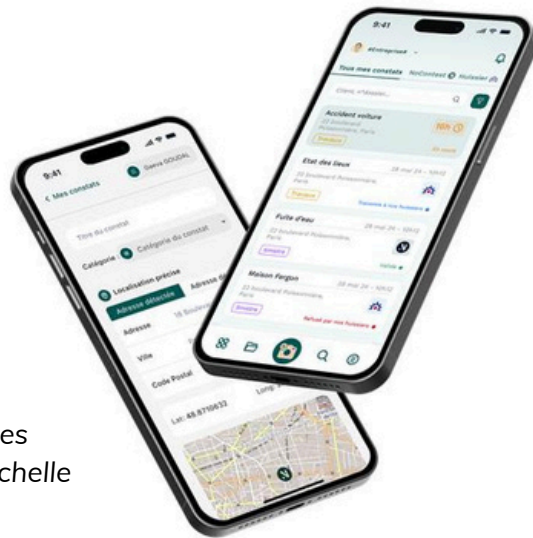
Licences utilisateurs supplémentaires : **2 € / mois**

Offre sur-mesure – pour les grands comptes

Intégration API, signature EIDAS, SSO, vues avancées

Constats illimités, automatisation, déploiement à l'échelle

Offre personnalisée selon les besoins métier



POUR LES NEXT STEP

Courant 2025, No Contest lancera une fonctionnalité 360°, permettant de réaliser un constat immersif à l'aide d'une caméra 360° en une seule prise de vue. Cet outil évitera la multiplication des photos tout en conservant une qualité probatoire irréprochable.

Autre nouveauté, il sera bientôt possible de réaliser des constats de sites internet pour se défendre lors de diffamation, concurrence déloyale ou encore de cyberharcèlement.

D'autres innovations sont également prévues pour renforcer l'automatisation, l'intégration dans les process métiers, et l'expérience utilisateur.

À PROPOS

No Contest est une entreprise française, fondée en 2020 et basée à Paris. En 2024, elle a fait peau neuve grâce à la reprise par Brice Gallon, entrepreneur et investisseur. Il a insufflé un nouveau souffle à l'entreprise : refonte stratégique, nouvelle équipe, application repensée. L'équipe est composée de 9 personnes, engagées autour d'un objectif clair : rendre la preuve accessible, fiable et instantanée.